

## Variante 6 : Création d'une annexe à la mairie

### AVANTAGES

- À démontrer ??? Nous n'en voyons aucun.

### INCONVÉNIENTS

- Quelle localisation ? Nous avons constaté que ni la pharmacie, ni l'ancien restaurant de l'Horloge ne pouvaient convenir ;
- Coopérative du blé : à éliminer compte tenu de sa situation en périphérie, du prix d'acquisition + travaux et du compromis en cours ;
- Ancienne école de garçons : déjà en partie « Maison des Associations » qui, à terme, sera totalement rénovée pour entrer en synergie avec la nouvelle salle polyvalente et, de plus, site éloigné de la mairie actuelle ;
- Ancienne caserne des pompiers :
  - o Le lot A a été cédé pour 220 000 €,
  - o Quant au lot B, initialement mis à prix 290 000 €, nous avons aujourd'hui un acquéreur pour 350 000 € ;
- Construire sur un autre site :
  - o Où ?
  - o Cela représenterait un coût disproportionné au résultat attendu ;
  - o De plus, nous devrions ajouter le coût de rénovation de la mairie actuelle... même à minima ;
- Compte tenu de l'effectif (secrétariat + police municipale), il est indispensable que celui-ci soit centralisé sur un même site ;
- Construire ou rénover un bâtiment uniquement pour réunir le conseil municipal et les différentes commissions ne paraît ni réaliste ni relever d'une bonne et saine gestion.